

Travaux avenue DMC : relocalisation du collège Kennedy dans les locaux de l'ancien lycée Camille Claudel

Une convention de partenariat a été signée entre la Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), le Conseil départemental du Haut-Rhin, le collège Kennedy et le rectorat pour la mise en place et le financement du transport des élèves affectés au collège Kennedy vers l'ancien lycée Camille Claudel ainsi que pour assurer la sécurité des élèves aux abords du lycée.

Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre de la réhabilitation, par le Conseil départemental du Haut-Rhin, du collège Kennedy de septembre 2020 à la rentrée scolaire 2022. L'ensemble de l'établissement va être relocalisé dans les bâtiments de l'ancien lycée Camille Claudel, à côté du collège Villon.

Pour ce faire, la Ville de Mulhouse s'engage à :

- créer un nouvel arrêt en encoche sur l'avenue DMC entre la rue du Tarn et l'accès à l'ancien lycée Camille Claudel et à la remise en état à la réouverture du collège Kennedy,
- aménager et étendre l'arrêt Villon,
- effectuer des aménagements de sécurité de traversées des piétons dont la mise en place de ralentisseurs au niveau de l'arrêt Villon.

Planning des travaux

Entre le 6 juillet et le 7 août :

- création d'un nouvel arrêt de bus avec doubles encoches sur l'avenue DMC entre la rue du Tarn et l'accès à l'ancien lycée Camille Claudel.

Travaux effectués par m2A : en vue d'améliorer la circulation de la ligne Soléa C7 : création d'un carrefour à feux au croisement des rues DMC/Stoffel.

Entre le 10 et le 21 août :

- extension, sécurisation et mise aux normes d'accessibilité de l'arrêt de bus Villon.

Mesures de circulation

Ces travaux auront un impact sur la circulation et les mesures suivantes seront mises en œuvre :

-> Avenue DMC

- circulation interdite de la rue de Brustlein vers et jusqu'à la rue de Thann, la déviation se fera par la rue de Brustlein et la rue Jean Martin.

A noter que vers mi-août, pendant dix jours :

- l'accès à la rue Brustlein ne sera pas possible depuis l'avenue DMC,
- la circulation sera rétablie à double sens sur l'avenue DMC.

-> Rue Stoffel

- stationnement interdit des deux côtés entre la rue Hederich et l'avenue DMC,
- circulation interdite de la rue Hederich vers et jusqu'à l'avenue DMC.

Financement des travaux

Budget total : 330 000 € TTC

Financement : Ville de Mulhouse 149 500 € - Conseil départemental du Haut-Rhin 95 250 € -
Mulhouse Alsace Agglomération 85 250 €.

Contact presse :

Nina OUMEDJKANE

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46